

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2226

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 49

À la première phrase de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« tous les ans »,

les mots :

« chaque année ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.